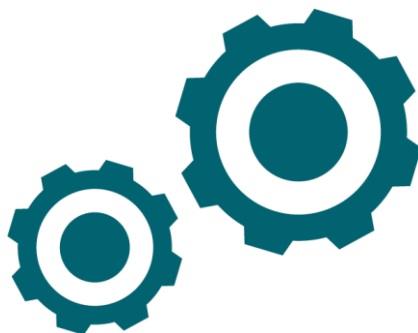


flore



Offres de services Backbone



Le 1^{er} août 2024



1. Aperçu des offres de services

Flore est la communauté professionnelle des entrepreneurs et des investisseurs qui portent des projets à impact et qui contribuent à la souveraineté économique française et européenne. Elle est bâtie autour du Manifeste Flore et des 12 règles essentielles de la Communauté, tels que décrits sur notre site internet www.flore.group, et est animée par Flore Group, la maison-mère de la Communauté.

En fonction du stade de maturité de leur projet entrepreneurial, ses membres ont vocation à rejoindre Flore Studio, Flore Factory ou Flore Alliance (précisions sur <https://www.flore.group/communaute/>).

Ils bénéficient des services « Backbone » et contribuent en contrepartie au rayonnement et au développement de la Communauté Flore.

La liste des services Backbone présentée dans ce document est amenée à évoluer en fonction des retours d'expérience et des besoins exprimés par les membres.

Services Backbone	Flore Studio	Flore Factory	Flore Alliance
Participation aux contrats cadres Flore		X	X
Affacturation contrats cadres Flore		X	X
Catalogue de services mutualisés	X	X	X
Soutien Opération Structurante (SOS)	X	X	X
Evaluation 360°	X	X	
Mentorat du fondateur	X	X	
Financement d'amorçage	X	X	





2. Fiches descriptives des services Backbone

PARTICIPATION AUX CONTRATS CADRE FLORE	Studio NON	Factory OUI	Alliance OUI
<p>Description de l'offre de service</p> <p>La Communauté Flore regroupe ses forces et ses expertises et conquiert des contrats cadre et des procédures de référencement commercial auprès de grands donneurs d'ordre, dans ses thématiques de prédilection : le numérique, l'énergie, l'alimentation, la connaissance et les services aux personnes.</p> <p>Cette activité est animée par Flore Group, qui porte contractuellement les marchés cadres en s'appuyant sur les membres de la communauté experts du domaine ou en proximité avec les donneurs d'ordre.</p> <p>Flore Group assure la centralisation des opérations, la recherche des expertises au sein de la communauté, la sélection des partenaires, la réponse aux appels d'offres clients, le suivi de la qualité des prestations, et opère l'ensemble des processus (commande, facturation, paiement, affacturage, gestion des litiges).</p> <p>Les procédures de recours à ces supports contractuels et les principaux enjeux pour les clients sont communiqués à l'ensemble de la Communauté. Les réunions commerciales organisées avec les clients sont l'occasion de présenter des offres portées par d'autres membres de la Communauté.</p> <p>Une marge d'intermédiation (markup) est appliquée pour ces contrats cadres uniquement sur le chiffre d'affaires généré, et couvre l'ensemble des frais commerciaux, marketing et administratifs de portage contractuel.</p>			
<p>Précisions et limitations</p> <p>Afin d'assurer la cohérence et l'harmonie du fonctionnement de la Communauté, la relation contractuelle et commerciale avec le client est assurée par Flore Group.</p> <p>Lorsque cela améliore la capacité de la Communauté à conquérir et mettre en œuvre avec succès un marché, Flore Group peut déléguer à un ou plusieurs membres la responsabilité de portage et de l'animation du contrat cadre. Les modalités (responsabilités, processus, répartition du markup) sont alors discutées entre Flore Group et ces membres. Du point de vue des autres membres de la Communauté, cette délégation doit rester transparente.</p> <p>De même, lorsqu'un membre accepte de mettre à la disposition de la communauté un contrat cadre dont il est titulaire, la répartition des responsabilités, des processus et du markup est définie d'un commun accord entre Flore Group et lui.</p>			



AFFACTURAGE CONTRATS CADRE FLORE	Studio NON	Factory OUI	Alliance OUI
<p>Description de l'offre de service</p> <p>L'affacturage consiste à neutraliser les délais de paiement des clients et faire en sorte que le fournisseur (en l'occurrence un membre de la communauté) soit payé dès sa prestation achevée.</p> <p>Lorsque Flore Group est titulaire d'un contrat cadre de la Communauté (ou en situation de paiement direct du client pour le compte de la Communauté), elle propose aux membres l'affacturage à 72h. L'affacturage est réservé aux membres de Flore Factory et de Flore Alliance, pour un montant correspondant à la livraison complète de la prestation, ou un avancement partiel conforme aux termes du contrat (par exemple un acompte de 20% ou un avancement de 50%, si le contrat le prévoit).</p> <p>Dès lors que le client atteste la bonne réception de la prestation en question (pas de réserve donnant lieu à une minoration de paiement, ni de réfaction), Flore Group règle la facture dans les 72h. Le membre est donc payé à 72h, alors que le délai de paiement du client peut être de plusieurs mois.</p> <p>Cette prestation d'affacturage est gratuite quel que soit le montant de la facture (les affactureurs facturent habituellement cette prestation à hauteur de 3 à 8% du montant de la facture).</p>			
<p>Précisions et limitations</p> <p>Seuls les contrats dont Flore Group est titulaire principal ou en délégation d'un titulaire principal peuvent bénéficier de l'affacturage. Les contrats passés en direct entre un membre et un client n'en bénéficient pas.</p> <p>Seules les factures d'un montant au moins égal à 5.000 € HT peuvent bénéficier de l'affacturage, le montant des factures couvertes en affacturage à un instant donné (et qui n'ont donc pas encore été réglées par le client) ne devant pas excéder 50.000 € HT. Les factures additionnelles qui conduiraient à un dépassement de ce montant ne sont pas couvertes.</p> <p>Pour réduire les charges de gestion et rendre cette prestation viable, le membre doit fournir en un seul envoi tous les éléments relatifs à la facture à régler : devis signé ou contrat, facture, PV de réception (partiel ou total) de la prestation, correspondant exactement au montant de la facture. Les dossiers incomplets ne seront pas pris en charge.</p>			



CATALOGUE DE SERVICES MUTUALISES	Studio OUI	Factory OUI	Alliance OUI
<p>Description de l'offre de service</p> <p>La Communauté Flore a vocation à mutualiser des services courants et experts, afin de permettre à chacun de ses membres de se focaliser sur son cœur de métier. Cette mutualisation prend deux formes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les services proposés par des membres de la Communauté - Les services proposés par des partenaires extérieurs <p>Flore Group, la maison-mère de la Communauté, collecte les besoins exprimés par les membres, analyse les opportunités de référencer un ou plusieurs fournisseurs pour y répondre, négocie les conditions avec les fournisseurs, et constitue et publie le <i>Catalogue Flore de services mutualisés</i>.</p> <p>Tous les membres de Flore Alliance et de Flore Factory peuvent proposer leurs services à la communauté. Cette proposition doit donner lieu à des conditions préférentielles substantielles pour les membres de la communauté qui y auraient recours.</p> <p>La simplicité de souscription, le recours aux outils numériques, la qualité d'expertise et de service proposé, et les conditions financières constituent les critères de sélection des offres.</p> <p>A titre d'exemple, ce catalogue a vocation à proposer des services dans des domaines très variés :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Plateforme de portage salarial de freelance : permettre aux freelances d'accéder au statut de salarié avec l'une des meilleures offres du marché, tout en garantissant leur liberté. ➤ Experts-comptables, commissaires aux comptes et aux apports : mettre en place les bonnes pratiques comptables et fiscales, dès le démarrage. Auditer les comptes (selon les obligations légales). Sécuriser les apports en nature pour la création d'entreprise. ➤ Opérateurs de paie : externaliser auprès d'un professionnel ce domaine à risque majeur. ➤ Avocats (droit des affaires, droit social, propriété intellectuelle) : identifier des professionnels du droit pouvant être sollicités et présentant des conditions financières lisibles et prédictibles. ➤ Notaires : faire les bons choix pour protéger le patrimoine des entrepreneurs. ➤ Fournisseurs de matériel et d'abonnements informatique & télécom : bénéficier d'offres préférentielles permanentes pour tous les membres de la Communauté. ➤ Agences de communication et évènementielles : création et animation de site web, identité graphique, communiqué de presse, organisation d'un salon : des partenaires à taille humaine, talentueux et hyper réactifs. ➤ Espaces de coworking : accéder à des offres de coworking dans les principales villes ➤ Agences de recherche de financement : être accompagné dans ses recherches de financement dilutif (levées de fonds) et non dilutifs (prêts, obligations, subventions). 			
<p>Précisions et limitations</p> <p>Les membres de la Communauté n'a pas obligation de retenir un fournisseur référencé dans le catalogue.</p> <p>Les relations contractuelles sont directement conclues entre les membres de la Communauté et les fournisseurs. Flore Group ne participe pas à l'exécution des prestations, mais s'assure que leur qualité se maintient dans la durée, ce qui est un prérequis au maintien des fournisseurs dans le catalogue.</p> <p>Flore Group n'est pas rémunéré par les fournisseurs. Les remises bénéficient aux seuls membres.</p>			



SOUTIEN OPERATION STRUCTURANTE (SOS)	<u>Studio</u> OUI	<u>Factory</u> OUI	<u>Alliance</u> NON
<p>Description de l'offre de service</p> <p>Le dirigeant peut solliciter Flore Group pour un appui ponctuel dans une phase critique de sa croissance. Il peut s'agir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - De la négociation d'un contrat majeur - De la structuration financière de son entreprise à l'occasion d'une levée de fonds - D'une opération de croissance externe - D'un autre évènement dont l'issue est critique pour le développement de l'entreprise <p>Les sollicitations sont adressées au pôle Support Opération Structurante, dit « SOS », par e-mail à l'adresse sos@flore.group, qui répond sous 72h.</p> <p>Selon la nature de la sollicitation, l'appui pourra prendre plusieurs formes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Relecture de la proposition technique et financière, rédaction d'une lettre de recommandation, participation à un rendez-vous crucial avec le client : si la valeur-ajoutée de l'équipe de direction de Flore Group s'avère déterminante pour convaincre le client, elle s'engagera volontiers ! - Challenge des business plans et des plans de financement construits par les dirigeants de la Cellule - Accompagnement à la recherche de fonds (dispositif « Ambassadeur Flore ») : <ul style="list-style-type: none"> o Etude d'opportunité d'un financement interne par Flore, via ses fonds de dette mutualisée o Appui à la recherche d'investisseurs externes, à la fois en dette (emprunt bancaire, obligation, crowdfunding) et en capital (fonds d'investissement) - Accompagnement dans la recherche d'une entreprise cible en vue de l'acquérir ; évaluation de l'intérêt (stratégique, financier, humain) de l'opération ; appui à la recherche du financement pour réaliser l'opération ; analyse de l'opportunité d'un co-acquisition avec Flore Group sous réserve que l'entité cible puisse adopter le manifeste Flore dans un délai raisonnable - Orientation vers un partenaire expert en mesure d'aider l'entrepreneur à résoudre le problème 			
<p>Précisions et limitations</p> <p>Les prestations d'appui qui donnent lieu à charge d'intervention supérieure à une demi-journée font l'objet d'une formalisation définissant les modalités financières et opérationnelles.</p> <p>S'il s'avère utile que Flore Group s'implique dans la mise en œuvre du contrat ultérieurement à sa signature, les modalités en sont discutées et donnent lieu à un accord de partenariat.</p> <p>Les représentants de Flore Group peuvent décider de ne pas donner suite à la demande d'accompagnement, s'ils jugent que le projet industriel et économique sous-jacent n'est pas viable ou contrevient aux principes du Manifeste Flore.</p>			



EVALUATION 360°	Studio OUI	Factory OUI	Alliance NON
<p>Description de l'offre de service</p> <p>Les entreprises qui rejoignent Flore Studio et Flore Factory se voient proposer une évaluation à 360° selon la méthode EMPIRIC, créé par Flore Group. Elle consiste à leur apporter un regard extérieur de spécialistes de la création et du développement d'entreprises à impact, dans un format de type radar comparatif, sur les dimensions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Positionnement stratégique - Valeur financière et extra-financière (externalités) du projet / de l'entreprise - Capacités de l'entreprise à piloter son projet / sa croissance - Evaluation de l'effort pour s'aligner sur les valeurs de la Communauté Flore <p>Précisions et limitations</p> <p>L'entrepreneur assure lui-même le remplissage de la matrice EMPIRIC mise à sa disposition. Flore Group réalise l'analyse des résultats, l'harmonisation des notes au regard des résultats des autres entreprises, et le débrief avec l'entrepreneur. L'évaluation 360° ne donne pas lieu à un audit d'organisation en profondeur.</p>			

MENTORAT DU FONDATEUR	Studio OUI	Factory OUI	Alliance NON
<p>Description de l'offre de service</p> <p>Le « mentorat du fondateur » est particulièrement adapté aux entreprises engagées dans un projet de croissance soutenue, ou qui rencontrent des difficultés sérieuses.</p> <p>Le mentor est un chef d'entreprise aguerri, qui a accompli un parcours professionnel de haut niveau, mais qui a également enduré des épreuves qui lui ont permis de forger une capacité de résilience et de réaction, et qui souhaite transmettre ce savoir-être et ce savoir-faire aux jeunes générations. Nous mobilisons à vos côtés un associé-fondateur ou un chef de réseaux Flore, ou un mentor expérimenté partenaire.</p> <p>Le mentor ne conseille pas : il aide à décider. C'est un transmetteur d'expérience, de vécu opérationnel, de capacité de prise de distance, d'analyse de la complexité. Mais il ne décide jamais à la place de l'entrepreneur, qui reste seul maître à bord.</p> <p>Il s'agit donc d'établir progressivement une relation de confiance pour relever les défis de l'entreprise dans les moments critiques : réorganisation, pivot stratégique, départ d'une personne-clé, déficit de compétitivité, investissement majeur, déficit d'innovation, structuration de la croissance, rachat d'entreprise ou d'activité, politique RH, etc.</p> <p>Précisions et limitations</p> <p>Le mentorat se tient habituellement sur une durée de 3 heures par mois, dont 2 heures d'accompagnement en face-à-face, et tant que l'entreprise s'inscrit dans un scénario de rupture.</p> <p>Le recours au mentorat nécessite une réelle implication de l'entrepreneur pour être efficace : il doit être en mesure de mettre par écrit ses préoccupations, et de formaliser la manière dont il aborde les enjeux et les difficultés, pour pouvoir pleinement bénéficier de l'apport méthodologique du mentor, et progresser au gré des échanges. Tous les échanges entre mentor et mentoré sont confidentiels.</p>			



FINANCEMENT D'AMORÇAGE	Studio OUI	Factory OUI	Alliance NON
<p>Description de l'offre de service</p> <p>Flore entre au capital des entreprises qui rejoignent Studio et Factory, sous forme de capital et d'endettement (obligation convertible ou compte courant d'associés).</p> <p>⇒ Flore Studio</p> <p>Les entreprises qui rejoignent Studio bénéficient d'un protocole d'investissement spécifique, comprenant à la fois un apport financier et un apport en force de travail.</p> <p>Sur le volet financier, un montant de 30.000 € est apporté, réparti en 5.000 € au capital et 25.000 € en CCA.</p> <p>⇒ Flore Factory</p> <p>Les entreprises qui rejoignent Factory bénéficient d'un soutien financier allant jusqu'à 100.000 €, auxquels peuvent s'ajouter 50.000 € de Flore Club, si le club d'investisseur décide de co-investir.</p> <p>Cet apport est réalisé à la fois en actions et en obligations convertibles (5 ans, taux d'intérêt préférentiel), sur une répartition et une valorisation calculées selon un protocole basé sur le montant de capital engagé par les fondateurs de l'entreprise et de son endettement (voir https://www.flore.group/valorisation-financiere-approche-flore/).</p> <p>La souscription en actions peut donner lieu à une partie de rachat d'actions existantes auprès d'actionnaires historiques de l'entreprise qui souhaiteraient se désengager.</p>			
<p>Précisions et limitations</p> <p>La valorisation retenue pour l'entrée au capital des entreprises qui rejoignent la Flore est une valeur à date. Nous ne retenons pas de projections flamboyantes de croissance à terme habituellement espérées par les startups : le modèle d'accompagnement de Flore est de rendre réelles et possibles les projections des entrepreneurs, par un accompagnement qui leur permettra de passer du prototype ou du slide à la réalité commerciale et financière. Nous ne finançons donc pas la valeur à terme que nous allons nous-mêmes contribuer à créer aux côtés de l'entrepreneur.</p>			